

PROCEDURE D'INSCRIPTION SUR FORMA'LINK ET DE MISE EN PLACE DU CONTRAT 2025





S'INSCRIRE SUR FORMA'LINK

(pour la première fois)

Vous êtes admis(e) dans une formation en alternance, partenaire de FORMASUP PARIS IDF. Il vous faut désormais vous inscrire auprès de FORMASUP PARIS IDF qui gère les contrats d'apprentissage et/ou de professionnalisation de votre établissement aux niveaux administratif et financier.

Entrez le code : inscfa	Entrez le code d'accès au site qui vous a été fourr					
Saisissez vos informations personnelles : nom, prénom, date et département de naissance.	Veuillez vous identifier SVP. Nom : Prénom : Date de naissance : 1 Janvier 2002 Département de naissance : (sélectionnez) Se connecter					
informations. Une fois validées, elles r En cas d'erreur, vous devrez vous réin	ne seront plus modifiables. n scrire entièrement.					
Renseignez une adresse mail que vous conserv Vous consulterez régulièrement cette boîte.	verez tout au long de votre alterna					
Renseignez une adresse mail que vous conserv Vous consulterez régulièrement cette boîte. (Attention: des mails de FORMASUP PARI indésirables).	verez <mark>tout au long de votre alterna</mark> IS IDF peuvent se trouver dans					



Le code que vous allez choisir est **semi-confidentiel**, c'est-à-dire qu'il sera partagé avec votre tuteur pédagogique ainsi que votre maître d'alternance. Faites donc bien attention lors du choix de ce code.







MISE EN PLACE DU CONTRAT

Dès que vous avez reçu la confirmation qu'un employeur souhaite vous recruter en alternance, vous devez vous connecter sur Forma'link et renseigner les informations concernant :

- Votre futur employeur,
- Votre **contrat**,
- Ainsi que les **missions principales** qui vous seront confiées pour déclencher la mise en place de votre contrat d'alternance.



COLLECTE DES DONNEES DE VOTRE EMPLOYEUR

Pour ce faire, 2 possibilités selon le choix de votre employeur :

Option 1: il accepte de recevoir un mail contenant un lien de connexion pour compléter toutes les données nécessaires à l'établissement de votre contrat → envoi d'un lien de connexion au contact RH ;

Option 2 : il souhaite établir lui-même le contrat ou ne vous répond pas sur le sujet →téléchargement de la fiche employeur

NB : si votre employeur vous a déjà transmis les éléments nécessaires pour compléter votre dossier sur Forma'link → passez à l'étape 2 « saisie des données de la fiche employeur ».

Option 1 : envoi d'un lien de connexion au contact RH

Si votre employeur accepte de recevoir ce lien, cochez « OUI »

Complétez sur Forma'link : le nom de votre entreprise, les nom, prénom et courriel du contact RH destinataire du lien.

0	Les inforr Avez-vous Les inforr Avez-vous	nations ochez-ver les do	liées à vo vous de vo	otre emple otre futur es à votre	c lequel s oyeur et à employe structur	signer vol votre con ur et demi e d'accue	re contrat ntrat sont andez-lui : il.	d'appre à rensei s'il accep	ntissage gner. ote de rec	? • Oui	Nor	ail pour :	se conne	cter. II lui	faudra al	ors
			Le conta	ct RH ci-	lessous a	accepte d	e recevoir	un mail	contenar	nt le lien	O Non	🖲 Oui				
ENTREPRISI	E					_		_	_	_		_	_	_	_	_
ENTREPRISI	E Test	Test	Test	Test	Test	Test	Test	Test	Test	Test	Test	Test	Test	Test	Test	Tes
ENTREPRISI	E Test ntreprise:	Test Test	Nom:	Test	Test	Test	Test Test	Test Test	Test Test	Test Test	Test Test	Test Test	Test Test	Test Test	Test Test	Tes
ENTREPRISI	E Test Intreprise: Contrest Uncest Huma	Test Test ings_1	Nom:	Test	Test Test	Test Test	Test Test T <mark>Nom:</mark>	Test Test Test	Test Test Test	Test Test Tost	Test Test	Test Test Test	Test Test Tost	Test Test Tost	Test Test Test	Te Te Te

Un mail sera adressé au contact RH indiqué qui devra compléter toutes les données indispensables à l'établissement de votre dossier.

NB : si au bout de 15 jours, le fichier n'a toujours pas été complété par le RH la saisie de ces données vous sera réattribuée : vous pourrez télécharger la fiche employeur sur votre espace (→option 2).

Option 2 : téléchargement de la fiche employeur

Si votre employeur n'accepte pas de recevoir de lien de connexion, s'il a l'habitude d'établir le contrat lui-même (via le portail de son OPCO par exemple) ou si vous ne parvenez pas à avoir de réponse de sa part, cochez « NON » à la question.

Vous devez télécharoer la fiche employeur à lui faire compléter puis saisir les informations collectées dans Forma'link.

Téléchargez la fiche employeur afin de récupérer auprès de lui les informations demandées.



- Les parties « Formation » et « Candidat » seront préremplies,
- Envoyez le document à votre futur employeur pour qu'il complète la partie « Employeur ».





2025

Certains employeurs transmettent leur propre fiche de renseignements reprenant les **mêmes informations demandées dans ce document**. Il n'est alors pas nécessaire de leur envoyer le nôtre.

SAISIE DES DONNEES DE LA FICHE EMPLOYEUR

Une fois que vous aurez reçu, de la part de votre employeur, la **fiche EMPLOYEUR** complétée (les parties en bleu sont facultatives) :



Reconnectez-vous sur Forma'link

Finalisez votre inscription en complétant les informations liées à votre contrat d'alternance.

Vous pouvez aussi télécharger la procédure d'inscription et de réinscription à cet endroit. Le document que vous lisez, peut aussi être trouvé ici.

Télécharger la procédure d'inscription et de mise en place du contrat

Télécharger la procédure de réinscription



FORMASUP PARIS

2

PREPARATION DU CONTRAT ET DE LA CONVENTION

Une fois toutes les données de votre employeur renseignées dans Forma'link (transmises par lui en direct ou par vous et l'intermédiaire de la fiche employeur) :

Votre Responsable de formation est averti.

- Il valide les missions saisies,
- 2 Et, le cas échéant, le financement de votre futur contrat.

!! Avant cette étape, votre contrat ne pourra pas être traité par votre CFA, FORMASUP PARIS IDF

Un(e) gestionnaire de FORMASUP PARIS IDF vous sera attribué(e) :

- Vérifiera ces données,
- Génèrera les documents préremplis (contrat + convention de formation),
- Les transmettra par courriel à votre employeur : vous serez en copie ainsi que votre formation.

En cas de question liée à votre contrat, vous pourrez contacter votre gestionnaire dont vous trouverez les coordonnées dans le courriel d'envoi.

NB : le délai de traitement est variable en fonction de la date de début de votre contrat et de la période.

Vous et votre employeur devrez vérifier les informations, les mettre à jour si besoin * et signer le contrat.

Votre employeur retournera à votre gestionnaire les documents signés pour visa et signature par le CFA et enregistrement dans notre système d'information.

* Si la modification concerne les dates du contrat ou le code IDCC de votre employeur, contactez votre gestionnaire de contrat

Mise à jour avril 2025